

## Annonces



**Jeudi 14 mai 2009, première sortie Vélo Plaisir de l'année**

**Recherche animateurs** pour partir à l'aventure ... tout en restant sur son vélo !  
**Participez au challenge** du plus beau parcours !!! Chaque sortie sera évaluée par les participants. Les résultats seront publiés dans le prochain Cyclamaine Infos.

**Rendez-vous chaque jeudi d'été à 19h30 Place de la République** au Mans pour une nouvelle série de sorties urbaines et culturelles sur l'ensemble de l'agglomération. Consultez le calendrier des sorties sur [lemans.fubicy.org](http://lemans.fubicy.org)  
NB. En septembre 2009, le départ a toujours lieu le jeudi, mais à 18h30.

**Novembre 2009, sortie de la prochaine édition du journal.**

C'est l'occasion de publier vos photos insolites de retour de vacances, et vos témoignages sur la pratique du vélo à travers le Monde !

## Vie de l'association, dates à retenir

**Dimanche 7 juin, Tous à Vélo !**

Thème : "le Vélo au fil de l'Eau"  
Voir le programme à l'intérieur du journal.

**Septembre 2009, Semaine de la Mobilité**

Thèmes : École Vélo, Marquage vélo, Location vélo



Étiquette adhérent(e)	<i>Avez-vous (ré)adhéré à CYCLAMAINE ?</i>
	Prénom : ..... Nom : .....
	Né(e) le : ..... Profession : .....
	Adresse : .....
	Adresse mél : ..... Adhésion pour 2009 : <b>6 Euros minimum</b>

➤ **Une adhésion à 15€ donne droit à une réduction d'impôt de 66%**

Notre association adhère à la Fubicy  
Fédération des Usagers de la Bicyclette  
12 rue des Bouchers  
67000 Strasbourg  
Tél : 03 88 75 71 90  
Toile : [www.fubicy.org](http://www.fubicy.org)



Soyez curieux, faites-y un tour !

# Cyclamaine Infos

Périodique d'Informations de Cyclamaine  
Maison des Associations  
4 rue d'Arcole, 72000 Le Mans  
Tél 02 43 81 59 05 / 06 31 01 09 74  
Mél [lemans@fubicy.org](mailto:lemans@fubicy.org)  
Toile [lemans.fubicy.org](http://lemans.fubicy.org)

N° 42  
Mai 2009  
1 Euro



## Édito ...

### Bienvenue à la Fête du Vélo 2009 !

La 13e édition de la Fête du Vélo aura lieu le 7 juin prochain dans l'agglomération mancelle.

Plus de 400 autres villes, départements, régions, associations de cyclistes urbains et cyclotouristes, fabricants et industriels, distributeurs et détaillants... vont mobiliser plus d'un million de participants en organisant plus de 1000 manifestations dans toute la France.

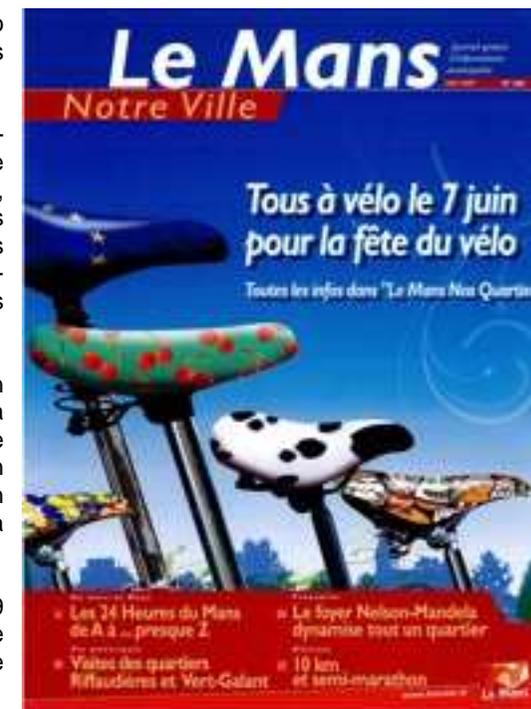
Fidèle à ses engagements et à son expérience, Cyclamaine assure, à nouveau avec le soutien de Le Mans Métropole, l'organisation d'une journée complète d'animation autour du vélo (programme à l'intérieur de ce journal).

Au-delà des frontières, l'édition 2009 souligne le caractère continental de l'événement : le 7 juin toute l'Europe ira voter ... à vélo bien sûr !

## Sommaire

Synthèse de l'AG du 13 mars p.2  
Argumentaire pour le vélo en ville p. 4-7

Détails de l'événement Tous à vélo ! p. 3  
Vie de l'association p.8



Assemblée Générale du 13 mars Conférence de Hubert Peigné

AG animée par S.Leitch, Présidente, qui aborde les points suivants :

- Présentation du Bureau
- Présentation des actions récurrentes : Comité de Pilotage Vélo (CPV), Sorties d'été, Animations, Journal, Site internet.

- Renouvellement des membres du CA La Présidente souligne qu'il faut des volontaires pour remplacer les plus anciens à la Communication, au CPV, pour distribuer le journal, et participer à diverses manifestations.

G.Plouzennec cherche un remplaçant au CPV, tout en se disant prêt à l'accompagner dans un premier temps. Le rapport moral et le bilan financier sont acceptés à l'unanimité.

La parole est donnée aux adhérents et de nombreux points de vue sont exprimés :

- Aura-t-on toujours des budgets pour faire de la prévention routière dans les écoles ?

- Pourquoi le parc de l'île aux planches est-il interdit aux vélos ?

- Pourquoi Le Mans n'investit pas sur le vélo à l'occasion de la semaine du Développement Durable ?

- Ne pourrait-on pas avancer plus vite sur les projets de location vélo, de code de la rue, et de double-sens cyclables ?

- Pourquoi ne pas faire des CPV ciblés, à tour de rôle, un sur chaque ville de Le Mans Métropole ?

- Quelles actions sont menées pour lutter contre le cercle vicieux de la circulation automobile autour des écoles ?

- Quand la passerelle vélo en projet au nord du Mans sera-t-elle réalisée ?



Hubert Peigné  
coordonnateur  
interministériel

Hubert Peigné est le Co-ordonnateur Interministériel pour le développement de l'usage du vélo. Il a animé la première partie de notre AG. M. Peigné a participé au premier plan vélo de Strasbourg dès 1978. En 2003, le Conseil National des Transports lui propose de diriger une étude sur le partage de la rue, et en avril 2006 il est nommé "Monsieur Vélo".

Il commence alors à travailler avec la Direction Sécurité et Circulation Routière sur l'élaboration d'un Code de la Rue dont le premier décret est publié en juillet 2008 avec trois mesures phares :

- Principe de prudence (responsabilité des plus forts sur les plus faibles),
- Création de la zone de rencontre, priorité aux piétons et à la vie locale,
- Généralisation du double-sens cyclable en zone de rencontre et en zone 30.

D'autres mesures, comme le tourne à droite au feu tricolore ou le trottoir traversant, sont en cours d'étude.

Au-delà de ce travail sur le réglementaire, H. Peigné a aussi cherché à convaincre et à montrer qu'on ne connaît pas d'inconvénient au vélo :

- Le climat n'est pas un problème, car les grosses averses sont rares.

- Le coût est faible.

- L'impact environnemental est faible.

- L'autonomie en déplacement est grande.

Enfin il faut sensibiliser les jeunes au déplacement vélo et agir dans les écoles.

Fête du vélo le Dimanche 7 juin 2009

Le Vélo au Fil de l'Eau

Programme des festivités

10h30, Rendez-vous **Place St-Pierre**

11h, Inauguration de la **rue d'Eichtal** : Double-sens et du **Chemin de Ronde** : BiPass

12h, Pique-nique familial au **Gué de Maulny**

Après-midi : Promenade libre au fil de l'eau

Le long de la Sarthe vers Couaines et le long de l'Huisne vers l'Épau

Parcours sécurisé, jeux et épreuves pour tou(te)s, **un vélo à gagner !**

14h30, Départ du **Gué de Maulny**

15h, Départ de la **passerelle d'Enfer**

17h, Goûter à la **Maison de l'Eau**, animations et remise des lots

POUR L'OPÉRATION "LE VÉLO AU FIL DE L'EAU..."

... N'OUBLIEZ PAS LA BOUÉE DE SAUVETAGE ET LA FUSÉE DE DÉTRESSE!

À l'occasion de la fête du vélo, opération de la Prévention MAIF : ENSEMBLE À VÉLO, PLUS DE VÉLOS, MOINS DE CO2

PLUS DE VÉLOS  
Permis Cycliste  
Ensemble à vélo  
MOINS DE CO2

**Publicité.** Depuis 1 mois, Mathieu est à votre disposition chez e-cycle, le spécialiste du vélo électrique au Mans, 7 Bld Paul Chantrel (face au parc Théodore Monod). Pour vous qui cherchez sport, promenade, loisirs, économie, déplacement professionnel, un modèle de vélo électrique correspondant à votre attente et à votre budget vous attend. Les mots ne suffiraient pas à vous vanter les mérites du vélo électrique à leurs justes valeurs, la meilleure solution est d'ESSAYER.

e-cycle  
7 boulevard Paul Chantrel  
72000 Le Mans  
02-43-23-25-17  
06-47-88-75-56  
Le spécialiste du 2 roues électrique

# Argumentaire pour le Vélo en Ville

Voici de bonnes raisons de se mettre au vélo, de mettre plus de monde sur un vélo, et quelques mauvaises raisons de ne pas le faire !  
Un petit tour d'horizon des nombreux avantages du vélo, et quelques infos sur des inconvénients trop souvent surestimés.

## Beaucoup d'avantages

### Atouts du vélo pour le cycliste

#### Le vélo améliore la santé.

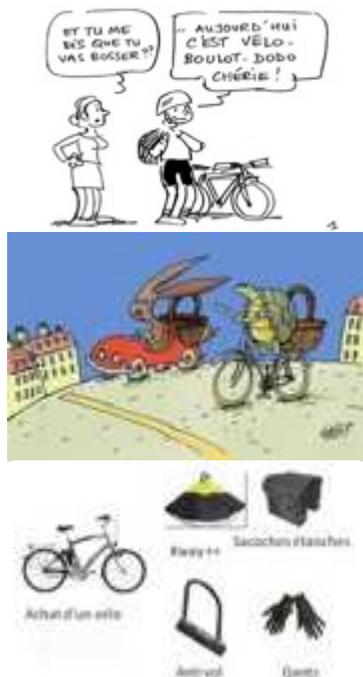
Se déplacer à vélo ne demande qu'un effort physique modéré, accessible à la plupart d'entre nous, et les bénéfices pour la santé sont importants (Cf. conférence de Jean-Luc Saladin à l'AG de Cyclamaine en 2007).

#### À vélo, on dépasse les autos.

Plusieurs associations et médias se sont livrés à des tests chronométrés. Exemple des tests de circulation réalisés au Mans à l'automne 2006 par Ouest-France. Résultat reproductible : en ville, le vélo fait gagner du temps sur la voiture.

#### Le vélo est économique.

Utiliser un vélo n'est pas gratuit. Au delà du véhicule lui-même, il ne faut pas hésiter à se doter d'un équipement complet contre le vol, contre les intempéries et pour faire ses courses. Mais rapporté à un usage quotidien, cet investissement est très vite amorti.



### Atouts du vélo pour la collectivité

#### Moins de pollutions.

En France, plus du quart des émissions de gaz à effet de serre provient des transports, et les polluants émis par le trafic automobile tuent plus que les accidents de la route. D'après l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), seul un citoyen sur cinq vit dans des conditions atmosphériques correctes.

#### Redynamisation du commerce de proximité.

La redynamisation des petits commerces est un enjeu important, pour préserver l'attractivité des centre-villes et enrayer la fuite en avant vers la péri-urbanisation. Le développement du vélo et de la marche peut y contribuer.

## Quelques difficultés à surmonter

### Désagréments du vélo pour le cycliste

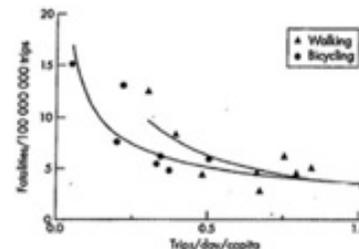
**Le cycliste est sensible à la météo**, certes. Mais on peut s'équiper et se protéger du froid, du vent, de la pluie, ainsi que du soleil. Une fois sur le vélo, on s'aperçoit qu'il pleut moins souvent qu'on ne le croit. Une enquête a ainsi montré que sur les 365 jours de 2006, il n'a plu à Strasbourg qu'une quinzaine de fois sur chacun des créneaux de déplacement domicile-travail habituels : de 8h à 8h30, de 12h à 12h30 et de 17h30 à 18h.

#### Les risques d'accident sont réels, mais surestimés.

En accidentologie, ne confondons pas deux-roues motorisés, très exposés aux accidents, et vélo. En moyenne, les cyclistes ne sont pas plus souvent accidentés que les piétons. Et les risques diminuent avec la pratique (Cf Graphique).

#### Les risques de vol de vélo sont sous-estimés.

Pour circuler, le cycliste est dépendant de sa monture ! Avec un bon antivol, chacun peut réduire le risque de vol d'un facteur 10, et en faisant marquer son vélo (système Bicycode), on augmente les chances de le retrouver s'il disparaît quand même.



### Particularité du vélo pour la collectivité

#### De nouveaux flux de circulation à gérer.

Les services municipaux doivent ré-apprendre à prendre en considération la circulation des cyclistes dans la cité, imaginer des itinéraires complets, les baliser, et faciliter la circulation avec des réglementations spécifiques telles que les doubles-sens cyclables ou les zones de rencontre.



## Idées reçues

### *La bicyclette est un mode de déplacement dangereux*

**Faux**

Contrairement à des idées fausses trop souvent reprises, la bicyclette est un mode de déplacement qui n'est pas dangereux, même si cyclistes et piétons sont plus vulnérables dans le trafic. En 2007 la baisse du nombre de cyclistes tués est de 21,5% par rapport à 2006 (passant de 182 à 142), et représente la plus forte amélioration de tous les modes de déplacements. Par rapport à 2000, la baisse est de 48%. Quant au nombre de cyclistes blessés, il reste stable, autour de 4 500 personnes par an depuis 2005 et pourtant, les déplacements à vélo ont augmenté, stimulés par le développement des vélos en libre-service.

Illustration : Amélioration des bilans "Accidentologie" plus marquée pour les cyclistes que pour l'ensemble des usagers entre 2000 et 2004 (source : CERTU 2006)

### *Plus personne n'ose faire du vélo*

**Faux**

27% de part modale pour le vélo aux Pays-Bas contre 4 % chez nous, c'est la fourchette des chiffres habituellement fournis. Cette comparaison montre que la marge de progression est considérable pour les déplacements à vélo et que l'objectif de 10% en France n'est pas inaccessible, d'autant plus que les citoyens adoptent le vélo quand des conditions sont réunies pour l'utiliser.

Illustration : Parking vélo à la gare d'Amsterdam (Maud-Andréa Bidet 2004)

### *Les cyclistes respirent plus de polluants que les automobilistes*

**Faux**

Plusieurs études scientifiques ont été faites en plaçant des capteurs portatifs, dosant différents gaz, soit dans un habitacle de voiture, soit sur un cycliste. Les résultats de ces études, menées dans différents pays, ont montré que les cyclistes, qui, en avançant, restent moins longtemps que les automobilistes dans les zones les plus embouteillées, respirent moins de polluants que ces derniers, dont le véhicule aspire l'air près du pot d'échappement de la voiture qui précède. De plus, les polluants ont tendance à s'accumuler dans l'habitacle de la voiture.

Illustration : ce n'est pas le virus H1N1 qui impose le port du masque en voiture !



Enquête réalisée avec l'aide de Christophe Raverdy, Président de la FUBicy

## Acteurs d'une politique cyclable

**Rôle des pouvoirs publics** : indiquer clairement les orientations nationales  
Premier exemple : LAURE ou **Loi sur l'Air**, du 1<sup>er</sup> janvier 1997. Cette loi impose à la ville qui rénove ou crée une voirie de réaliser à cette occasion les aménagements cyclables nécessaires.

Deuxième exemple : **le Code de la rue**, pour lequel des axes prioritaires sont en cours d'élaboration :

- Principe de prudence donnant la priorité aux plus fragiles (piéton, vélo) et qui sert de base à une différenciation du montant des amendes selon le type de véhicule,
- Généralisation des double-sens cyclables. Cet aménagement n'est pas accidentogène et présente de nombreux avantages : raccourci appréciable à vélo ; cheminement souvent par des rues à moindre circulation ; contact visuel entre conducteur et cycliste.
- Création des zones de rencontre, le "chaînon manquant" entre zone 30 et aire piétonne



En 2004, déjà, Mme Le Brethon, députée-maire de Caen, remettait un rapport sur le vélo au quotidien à M. Raffarin, 1<sup>er</sup> ministre.

Troisième exemple : **Soutien financier**. L'État peut accorder des financements à des collectivités territoriales ou établissements publics pour créer des aménagements cyclables.

**Rôle des collectivités territoriales** : définir une politique cyclable locale

Exemple de principes directeurs pouvant orienter les projets :

- Développer l'**intermodalité** entre transports collectifs et vélo.
- Développement de services aux cyclistes : **location de vélos**, réparation,...

Exemple de mutualisation des connaissances : La Journée d'Etude de la Fubicy (avril 2009) s'est intéressée aux partenariats collectivités - associations sur la conception des aménagements cyclables. Les intervenants ont présenté des partenariats originaux en matière d'aménagement, pour un environnement cyclable mieux sécurisé.

**Rôle des associations et des militants** : relayer l'ensemble des démarches favorables au développement de l'usage du vélo en ville.

Les associations locales mènent des actions diversifiées : sensibilisation, éducation, lobbying, services destinés aux cyclistes, manifestations ou événements festifs, enquêtes de terrain ...

Adhérer à Cyclamaine est donc un premier tour de pédales, très simple, vers la prise en compte des besoins des cyclistes par les décideurs !

Le bulletin d'adhésion est au dos de cette page.

Confiez-le à vos proches !

